

COMITE DE SOUTIEN

VERITE & JUSTICE pour Jérôme LARONZE

20 AOUT 2017

La mort violente de Jérôme LARONZE, quelles qu'en aient été les causes, et qui que soit Jérôme, a été ressentie très largement, au-delà de sa famille, de ses proches, collègues et camarades, comme une brutalité injustifiable.

Exprimer cette émotion, cette colère, ces sentiments de méfiance, de perplexité et d'injustice ; rassembler les réactions, partager cette émotion et des informations ; faire connaître ce qui s'est passé...a été la raison de l'ouverture par les proches de Jérôme d'une page facebook.

Toutefois, le choc et le travail de vérité et de justice sont tels qu'il est nécessaire que les bonnes volontés et compétences se coordonnent pour que nous ayons tous le sentiment d'avoir fait tout ce qui est possible pour que cette vérité et la justice adviennent. Nous avons une obligation de moyens. Mais nous savons aussi que notre conscience ne nous laissera en paix que lorsque notre objectif de vérité et justice aura été atteint. C'est notre objectif de résultats. Nous savons que ce sera difficile. Nous savons que c'est énorme.

Nous savons que nous devons mettre en commun nos convictions, notre générosité, nos savoir-faire, notre volonté de coopérer et d'inventer tous les moyens de résister et de gagner. Et que cela durera le temps qu'il faudra !

C'est pourquoi, au-delà des veillées de recueillement en mémoire de Jérôme, la nécessité de ce comité de soutien a été reconnue et acceptée le 20 juillet 2017.

.....
LE COMITE DE SOUTIEN SERA UNE ASSOCIATION LOI 1901, dotée de statuts et ayant intérêt à agir, composée de personnes physiques, citoyens et citoyennes

- **Pour recenser ceux et celles qui désirent se coaliser, se réunir et faire route ensemble**
- **Pour faire connaître ce combat sans limites géographiques, pouvoir communiquer, se donner les moyens de le faire**
- **D'obtenir justice et vérité par tous les moyens légaux**
- **Soutenir la famille de Jérôme**

Des actions seront à élaborer, organiser :

- **Pétitions**
- **Site internet ?**
- **Campagnes d'information et sensibilisation documentées par des témoignages, vidéos, films...**
- **Organisation de débats publics, conférences**
- **....et toutes idées émergeant de la créativité collective**

L'assemblée générale constitutive pourrait se tenir le mercredi 20 septembre pour adopter les statuts, Ces statuts seront mis en ligne pour être discutés et

- **Définir la cotisation (5 euros de base) et le siège social.**
- **Constituer un « Comité d'Animation et Propositions »(CAP) opérationnel et veillant à la dynamique collective et démocratique**
- **Mettre en place une réunion de travail mensuelle, ouverte ...et trouver des lieux d'accueil**
- **Organiser le partage du travail :**
 - **Porte-paroles et signataires d'actes**
 - **Administration des adresses et de la diffusion**
 - **Gestion comptable et trésorerie**
 - **Suivi judiciaire en lien avec les parties civiles : famille, Confédération Paysanne, Ligue des Droits de l'Homme...**
 - **Travail de documentation sur la condition paysanne, les normes...**
 - **Animations diverses et matériel : rassemblements, conférences, affiches etc...**

Vous êtes déjà plus d'une centaine à vous être inscrit-e-s à ce comité de comité de soutien. Plus de 6000 personnes qui ont visité la page facebook....

Pour joindre le comité :

soutienlaronze@orange.fr

Page facebook :

<https://www.facebook.com/Justicepourjerome>